



université PARIS-SACLAY

AUTRES CAS

Vous êtes :

- » Etudiant de nationalité française titulaire d'un diplôme de fin d'études secondaires et inscrit en université étrangère
- » Titulaire d'un DAEU (ancien ESEU) ou d'une capacité en droit, obtenus en France
- » Bachelier antérieur à 2019 jamais inscrit à l'université

Vous n'avez pas trouvé de réponse à vos questions et souhaitez nous contacter.